

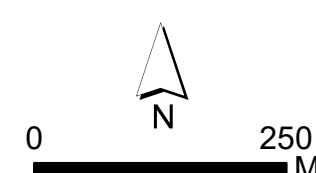
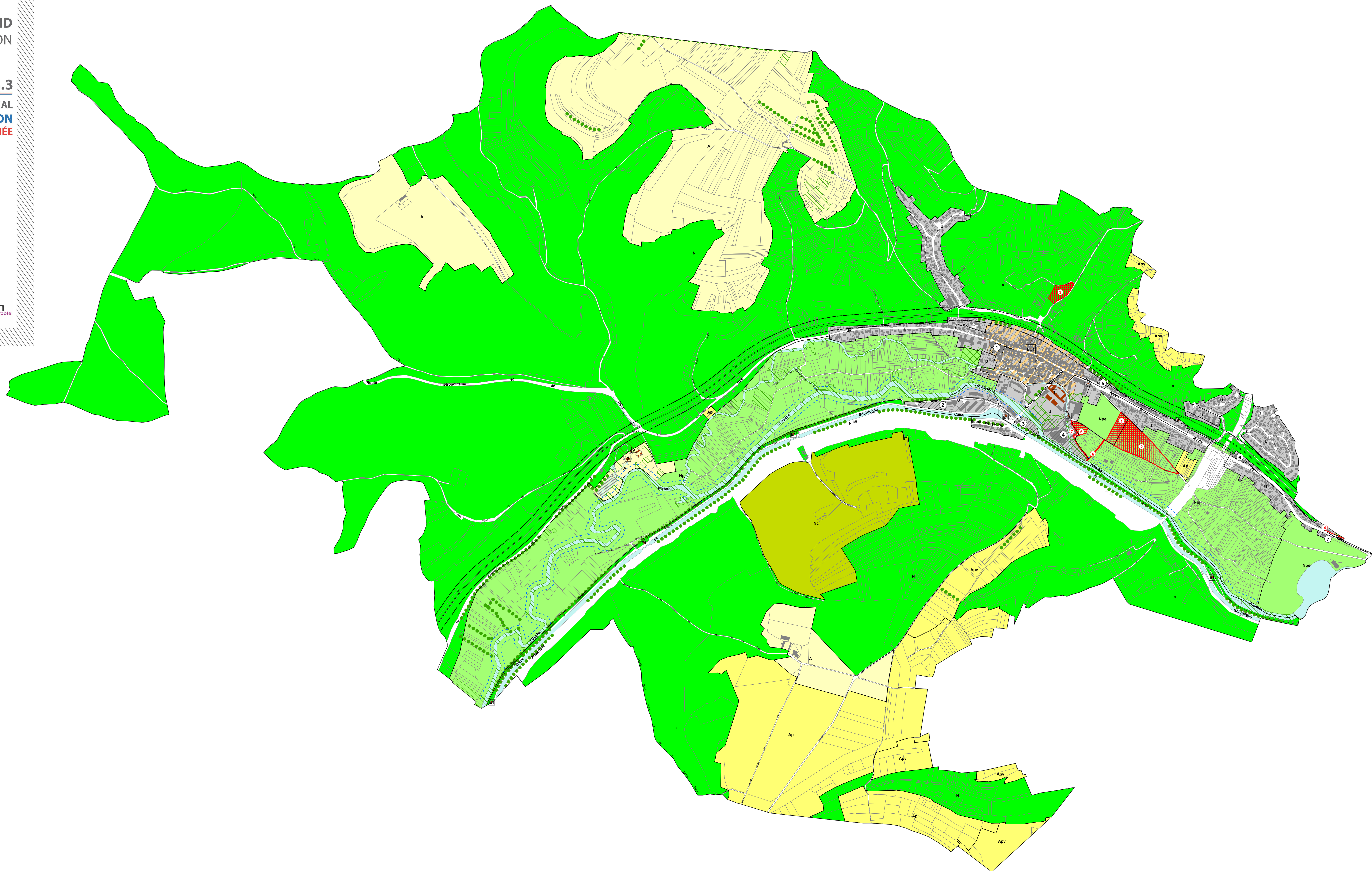
MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD
 APPROBATION

5.3

PLAN DE ZONAGE COMMUNAL
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON
 PIÈCE MODIFIÉE

vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain
 en date du 24 mars 2022

Le Président,
 Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
 Pierre PRIBETICH



ZONES

- U
- AU
- A
- Ap, Apv
- N
- Np, Npe, Npj
- Nc

--- Cheminements à conserver, à créer
 --- Marges de recul
 --- Marges de recul liées aux voies ferrées
 --- Marges de recul liées aux cours d'eau
 [Symbol] Sites de projet habitat
 [Symbol] Sites de projet économiques et métropolitains
 [Symbol] Emplacements réservés

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

- [Symbol] Edifices métropolitains remarquables
- [Symbol] Éléments et édifices remarquables

Ensembles urbains :

- [Symbol] Ensembles métropolitains
- [Symbol] Ensembles communaux

PAYSAGE ET NATURE

- [Symbol] Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
- [Symbol] Espaces Boisés Classés (EBC)
- [Symbol] Terrains cultivés en zone urbaine
- Continuité de nature à préserver
- Continuité de nature à créer
- Arbres isolés
- Plans d'eau
- Cours d'eau

ER dans le PLUi		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Extension de la zone d'équipements de plein air	Commune
2	Projet d'intérêt général - création de jardins familiaux	Commune
3	Extension du cimetière	Commune
4	Installation d'intérêt général, ouvrage public ou un espace vert	Commune
5	Aménagement d'un parking pour les équipements communaux	Commune
6	Liaison douce entre les ateliers municipaux et les équipements sportifs	Commune
7	Accès aux ateliers municipaux	Commune

MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD
 APPROBATION

5.3

PLAN DE ZONAGE COMMUNAL
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON zoom
PIÈCE MODIFIÉE

vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain en date du 24 mars 2022

Le Président,
 Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
 Pierre FRIBÉTYCH

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté
 Préfecture de la Côte-d'Or
 Délibéré le 31 MARS 2022

100 Avenue du Département
 21019 DIJON METROPOLE

ER dans le PLUi

N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Extension de la zone d'équipements de plein air	Commune
2	Projet d'intérêt général: création de jardins familiaux	Commune
3	Extension du cimetière	Commune
4	Installation d'intérêt général, ouvrage public ou un espace vert	Commune
5	Aménagement d'un parking pour les équipements communaux	Commune
6	Liaison douce entre les ateliers municipaux et les équipements sportifs	Commune
7	Accès aux ateliers municipaux	Commune

ZONES

- U
- AU
- A
- Ap, Apv
- N
- Np, Npe, Npj
- Nc

--- Cheminement à conserver, à créer
 - - - Marges de recul
 - - - Marges de recul liées aux voies ferrées
 - - - Marges de recul liées aux cours d'eau
 [] Sites de projet habitat
 [] Sites de projet économiques et métropolitains
 [] Emplacements réservés

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

- [E1] Edifices métropolitains remarquables
- [E1] Eléments et édifices remarquables

Ensembles urbains :

- [EUM] Ensembles métropolitains
- [ECM] Ensembles communaux

PAYSAGE ET NATURE

- [EIP] Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
- [EBC] Espaces Boisés Classés (EBC)
- [EBC] Terrains cultivés en zone urbaine
- [EBC] Continuité de nature à préserver
- [EBC] Continuité de nature à créer
- [EBC] Arbres isolés
- [EBC] Plans d'eau
- [EBC] Cours d'eau

